

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 20 février 2026

Publié le 20 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 février à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle de réunion de Decoset à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le vendredi 20 février à 14h30 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Etaient présents : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU) ; M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS),

Excusés ayant donné pouvoir : MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE) à M TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BARGE ANSELME (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), MME RIVOIRE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Date de la convocation : MARDI 17 FEVRIER 2026

Secrétaire de séance : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE),

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	2	1	3
Votants	3	1	4
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	6	1	7
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	6	1	7

D2026-10 – Convention avec CartouCirc ayant pour objet le soutien à la pérennisation de l'activité de ressourcerie - Approbation

Le syndicat mixte Decoset est compétent en matière de valorisation et traitement des déchets ménagers. Labellisé en 2015 « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » et labellisé en 2022 « Economie Circulaire - Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » il mène une politique soucieuse du respect de la hiérarchie des modes de traitement. A ce titre, il favorise notamment la réduction du tonnage de ses déchets encombrants voués à l'incinération et /ou l'enfouissement, en le réorientant vers les filières de réemploi et de recyclage.

Le Syndicat entend ainsi poursuivre le développement du réemploi sur son territoire :

- Par la signature de conventions avec les acteurs locaux du réemploi pour venir récupérer des objets sur l'ensemble de ses déchèteries,
- Par la signature de conventions ou de marchés d'exploitation avec les acteurs locaux du réemploi pour l'exploitation de zones réemploi sur certaines de ses déchèteries,
- Par les soutiens financiers d'aide au démarrage ou à la pérennisation d'activité de Ressourcerie aux acteurs du réemploi conventionnés ou soutenus par les EPCI du territoire.

L'association CartouCirc est née en 2021 d'habitants de l'écoquartier de la Cartoucherie à Toulouse souhaitant bien vivre un quartier dense, beau et en mixité sociale, tout en contribuant à la transition écologique et à la résilience de leur territoire. En 2021, l'association organise les premiers services autour :

- de la collecte des déchets des commerçants,
- du partage de biens domestiques non quotidiens et d'un atelier de bricolage,
- de la récupération de vêtements de femmes et de l'accompagnement vers le retour à l'emploi.

À partir de juin 2022, la stratégie s'est adaptée et concentrée sur le volet réemploi de l'économie circulaire en préfigurant une ressourcerie de quartier. Éphémère tous les 15 jours pendant 6 mois aux 50 des 500, elle a pu ouvrir une boutique en occupation temporaire au pied de l'habitat participatif des 4 Vents, au 12 rue Thomas Dupuy à Toulouse en septembre 2023. Depuis 2024, cette « Boutic » - Ressourcerie du quartier de la Cartoucherie, a donné une dynamique plus conséquente en matière de dons et de ventes. Ce projet est en cours de pérennisation par le rachat du local du 12 rue Thomas Dupuy par une SCIC partenaire, la Foncière Citoyenne de la Cartoucherie (FonCiCa).

Le flux textile de vêtements et accessoires femmes (dont sacs et chaussures) représente les principaux apports et ventes. Les objets brocante, jeux, jouets et livres sont les autres objets collectés et revendus dans cette « Boutic » - Ressourcerie du quartier de la Cartoucherie.

Pour 2026, CartouCirc a pour objectif l'ouverture d'un second lieu « CartouCirc Enfance » visant un point de collecte et de valorisation textile enfant et puériculture.

Dans le cadre de son action de développement du réemploi sur son territoire, Decoset s'engage ainsi à apporter un soutien financier à l'association CartouCirc sous la forme d'une subvention d'aide à la pérennisation de l'activité.

Le montant de ce soutien à la pérennisation est de 3 000 euros.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Decoset,

Vu le projet de convention entre Decoset et CartouCirc ayant pour objet le soutien à la pérennisation de l'activité de Ressourcerie.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le projet de convention avec CartouCirc ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention, ses avenants éventuels, et tous les actes et documents relatifs à cette affaire ;
- **DE S'ENGAGER** à inscrire au budget les crédits nécessaires.

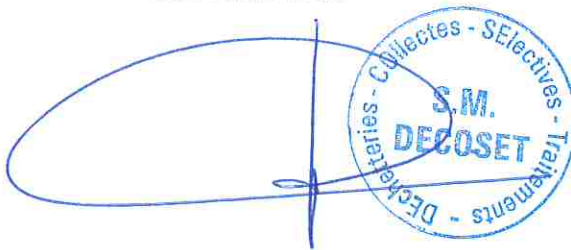
Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

M. BERTORELLO



Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20260220-D2026-10-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026